

■ **Oristano Group SA**, précédemment à Paradiso, CH-514-3028517-9 (FOSC du 15.10.2004, p. 12). Siège transféré à Buchillon, rue de l'Horloge. Statuts primitifs du 1er octobre 2004 modifiés en conséquence le 21 septembre 2005. But: promotion de contrats internationaux en matière de rapports commerciaux et d'investissements avec des sociétés étrangères; coordination et promotion en matière d'électronique et de télécommunications; commerce de matériel pour l'informatique et la logistique; conseils y relatifs. Capital-actions entièrement libéré: CHF 200'000, divisé en 200 actions au porteur de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Auzan Daniel, de France, à Lausanne, président, avec signature collective à deux, Savary Jacques, de France, à Moscou (Russie), vice-président, avec signature individuelle, Bernasconi Giovanni, de et à Brusino Arsizio, secrétaire, avec signature collective à deux. Procuration collective à deux est conférée à Equer Fabrice et Hakibilen Simon, tous deux de France, à Belfaux. Amifiduciaria SA n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Finazur Audit SA, à Lausanne.

Journal no 11603 du 26.10.2005  
(03083368 / CH-514.3.028.517-9)